



Maire / chasse/ Conflit d'intérêt

Par **basilique73**, le **19/06/2021** à **23:28**

Bonjour,

le maire de ma commune est également président de la chasse.

Est ce légal ? n'y a t il pas conflit d'intrérêt ?

Les sangliers font d'énormes dégâts dans les parcelles agricoles.

Le maire qui est aussi chasseur n'intervient pas.

Je vous remercie vivement pour vottre réponse.

Bien cordialement